Saint-Sym'Info

Magazine d'information de la ville de Saint-Symphorien-d'Ozon



- > Urbanisme : vos démarches en ligne
- > Les métiers & compétences de la collectivité > Nuits de la lecture : la bibliothèque à la fête



À vous la parole !

Une question?

« Quelles sont les pièces à fournir pour un Pacs*? Doit-on prendre rendez-vous? », Nicolas D.

Une réponse

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- le formulaire Cerfa n° 15725*03 de déclaration conjointe d'un Pacs complété et signé
- la convention de Pacs. Il pourra s'agir soit de la convention type (Cerfa n° 15726*02), soit de la convention spécifique rédigée par les deux partenaires.
- les pièces d'identité et leur copie recto verso en cours de validité
- les extraits ou copies intégrales d'acte de naissance (avec filiation) de moins de 3 mois

Les documents peuvent être envoyés par courrier ou remis à l'accueil de la mairie dans laquelle les deux futurs partenaires ont fixé leur résidence commune. Si le dossier est complet, le service état civil vous fixera un rendez-vous pour l'enregistrement du Pacs sous dix jours minimum. Les deux partenaires devront être présents, munis de leur pièce d'identité. Après vérification des pièces (originales), l'officier de l'état civil enregistrera la déclaration conjointe et vous restituera l'originale de la convention de Pacs. Un récépissé d'enregistrement de la déclaration conjointe vous sera également remis.

Le Pacs produit ses effets à la date de son enregistrement. L'officier de l'état civil transmet l'information aux mairies de naissance. La mention du Pacs figure en marge des actes de naissance.

* Pacte civil de solidarité

> Formulaires sur www.saintsymphoriendozon.fr : Mes Démarches



Publication mensuelle de la commune de Saint-Symphorien-d'Ozon (sauf en août)

directeur de publication : Pierre Ballesio conception graphique : Catherine Ornon impression : imprimerie Zimmermann tirage : 2 600 exemplaires distribution : services techniques municipaux Hôtel de Ville 24, rue Centrale

Hôtel de Ville

24, rue Centrale
69360 Saint-Symphorien-d'Ozon

www.saintsymphoriendozon.fr-mairie@saintsymphoriendozon.fr

Si vous ne recevez pas le magazine dans votre boîte aux lettres, signalez-vous !

Éditorial



e dernier mois aura été marqué par diverses festivités solidaires Noël. C'est sur cette que nous devons prendre de l'élan pour bien commencer 2022 malgré des contraintes sanitaires nous empêchant de vous accueillir pour la réception des vœux.

Rétrospectivement, l'année a été riche en événements pour notre village. Il se métamorphose pour proposer à ses

habitants un environnement de qualité et nombre de services supplémentaires structurants : les ouvertures de la Villa Louvier, du centre de loisirs et de la crèche municipale La Coccinelle, la livraison des premiers bâtiments du centre-bourg, la nouvelle déchetterie, le lancement de la révision du PLU...

Saint-Symphorien-d'Ozon est une commune attractive où il fait bon vivre et c'est une fierté d'accueillir de nouveaux commerçants et de nouvelles entreprises chaque année. Nous leur souhaitons une belle réussite en 2022.

Ce dynamisme est notre chemin de fer. Il nous permet de réaliser les projets d'un plan de mandat ambitieux. Je tiens ici à remercier en particulier nos agents qui se mobilisent au quotidien pour les mettre en œuvre. Notre consacrons la rubrique Grand Angle de ce numéro au fonctionnement de l'administration générale de la mairie afin d'éclairer nos lecteurs sur les métiers et les compétences des services publics.

Chères Symphorinoises, chers Symphorinois, au nom de l'ensemble des élus du conseil municipal et du conseil municipal des enfants, je formule en particulier le vœu de pouvoir de nouveau nous rencontrer le plus tôt possible. Je vous souhaite une belle année 2022 et une bonne santé.

Pierre Ballesio,

Maire de Saint-Symphorien-d'Ozon Président de la Communauté de communes du pays de l'Ozon





Sommaire

À la carte

Urbanisme : vos démarches en ligne / Conseil municipal Des vœux annulés / PLU / Réouverture de la halte paisible Miss Pays du Lyonnais

page 3

Grand angle

Administration générale : les métiers et compétences de la collectivité

pages 4-5

Libre expression / Pratique

page 6

Retour en images

page 7

Culture et associations

Cinéma / Les Décaféinés & Les Goguettes complets ! Bibliothèque : les événements du mois / La Villa Louvier L'agenda des assoc.

page 8

Urbanisme : vos démarches en ligne



À partir du 1^{er} janvier 2022, la mairie est prête à recevoir en ligne les demandes de permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables et certificats d'urbanisme, nécessaires avant d'entreprendre des travaux. Une démarche qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.

Comment déposer son dossier en ligne ?

1 se rendre sur le téléservice accessible sur www.saintsymphoriendozon.fr ou via l'adresse internet sve.sirap.fr/#/69291

2 se connecter avec ses identifiants France Connect ou créer un compte

3 remplir et envoyer numériquement les éléments demandés

Quels avantages?

- > Un service en ligne accessible 7j/7. Plus besoin de se déplacer en mairie ou de poster son dossier.
- > Un suivi en temps réel de l'avancement de son dossier.
- > Plus besoin d'imprimer les documents en plusieurs exemplaires.

La dématérialisation offre un gain de temps sur le traitement des dossiers. Les agents seront davantage disponibles pour conseiller et accompagner.

À noter que le dépôt papier, en mairie ou par courrier recommandé, reste valable.

> Le service Urbanisme reste à votre écoute : urbanisme@saintsymphoriendozon.fr ; 04 78 02 36 36 (13 h 30 - 17 h 30) ; accueil sans rendez-vous les lundis et mardis (13 h 30 - 17 h 30).

Réouverture de la halte paisible

La halte paisible, lieu d'accueil des personnes âgées, dépendantes ou handicapées, a repris ses permanences, un jeudi par mois, de 14 h 00 à 17 h 00 à l'Orangerie. La halte paisible permet de rompre l'isolement en rencontrant d'autres personnes et d'accéder à des activités ludiques. C'est aussi pour les aidants familiaux une opportunité pour se ménager des temps de repos. L'encadrement est assuré par une professionnelle et des bénévoles. Dates prévisionnelles : 20 janvier, 17 février, 17 mars, 21 avril, 19 mai, 16 juin.

> Information, demande de transport et inscription auprès de l'AISPA : 104, rue de l'Église à Marennes ; 04 78 96 72 38 ; http://aispa.fr

Conseil municipal

Il se réunira mardi 25 janvier autour du débat d'orientation budgétaire avant le vote du budget 2022, mardi 8 février.

Des vœux annulés

Suite aux annonces gouvernementales, la municipalité a décidé d'annuler les cérémonies des vœux. Elles devaient se dérouler le 7 janvier pour tous les Symphorinois et le 8 janvier pour les seniors. Une décision prise à contrecœur qui se justifie par le contexte sanitaire.



Miss Pays du Lyonnais : une Symphorinoise titrée !



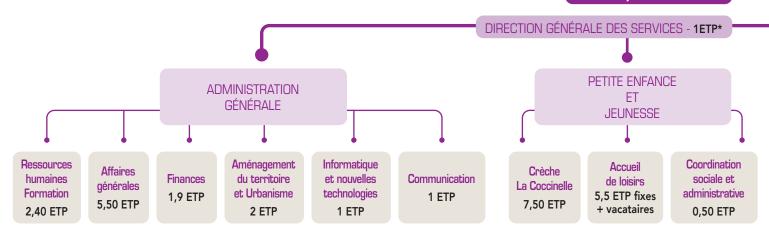
« Ce samedi 27 novembre 2021, j'ai eu la chance de réaliser un de mes rêves : participer à une élection de miss. Ce n'est que le début de cette expérience, mais elle a déjà très bien commencé. J'ai rencontré des personnes aussi bien incroyables que bienveillantes. Je vis l'aventure humaine que j'imaginais. L'élection m'a apporté plus de confiance en moi et m'a appris encore plus à sourire à la vie. Mais également à marcher et à danser avec des talons pendant des heures!

Je suis fière, heureuse et reconnaissante d'avoir reçu le prix du public Miss Allure Pays du Lyonnais 2021. Je profite de ce message pour remercier le public d'avoir voté pour moi. J'espère pouvoir encore m'enrichir de nos futures rencontres lors des manifestations. »



Les métiers & compétences de la collectivité

Le maire, Pierre Ballesio



^{*} équivalence temps plein

Les instances représentatives

• Comité technique

Il traite des projets de décision relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services, aux évolutions technologiques et aux méthodes de travail, à la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences, à la formation, aux règles statutaires.

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

Il traite des projets de décision relatifs à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail.

• Commission administrative paritaire Elle examine les projets de décisions individuelles : licenciement, sanctions disciplinaires...

• Commission consultative paritaire

Cette commission examine les questions relatives à la situation individuelle et à la discipline des agents contractuels.

La formation

La formation, individuelle ou collective, est ouverte aux agents ayant un emploi permanent pour consolider leurs connaissances ou en acquérir de nouvelles.

116 jours de formation ont été comptabilisés en moyenne depuis les quatre dernières années.

Afin de sécuriser la continuité du service public, des parcours de formation sont identifiés dans certaines filières :

• Les formations obligatoires des agents de police municipale (formation initiale, formation armement, formation continue obligatoire...)

- Les habilitations et Caces pour les agents du centre technique municipal
- Les formations aux gestes de premiers secours : sensibilisation aux gestes qui sauvent, prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) pour l'ensemble des agents.

Les entretiens professionnels

Mise en place des entretiens professionnels annuels et d'un régime indemnitaire basé sur la réalisation d'un objectif personnel et d'un objectif de service.

Le COS

Un comité d'œuvres sociales est subventionné par la collectivité à hauteur de 21 500 euros pour l'année 2021. Moyennant une cotisation annuelle, il permet d'accéder à des prestations à caractère social, culturel ou de loisirs pour les agents bénéficiant d'une ancienneté de plus d'un an au sein de la collectivité.

La mutuelle

Une mutuelle prévoyance et santé est systématiquement proposée aux nouveaux agents mais la collectivité ne la prend pas en charge actuellement.

Le télétravail

Il est mis en place depuis le 1er septembre 2021 pour les agents volontaires et dont la mission rend possible un travail à distance. Les agents dont le temps de travail est situé entre 80 % et 100 % peuvent demander une journée de télétravail par semaine. Ceux dont le temps de travail est inférieur à 80 % peuvent télétravailler une demi-journée.

Le budget ressources humaines

Budget 2020 : 3 179 700 €
Budget 2021 : 3 110 000 €

La baisse du montant se justifie entre autres par les facteurs suivants : annulation du recrutement d'un 3e policier municipal, non renouvellement de l'animatrice du relais assistants maternels, supression d'un poste au service technique, suppression de l'embauche de saisonniers en raison de la fermeture de la piscine municipale.

• Effectifs de la collectivité : 90 agents*

• Effectifs du Centre communal d'action sociale : 10 agents*

• Répartition par filière :

technique: 39 %administrative: 23 %

- sociale (petite enfance, aide à

domicile): 17 %
- animation: 13 %

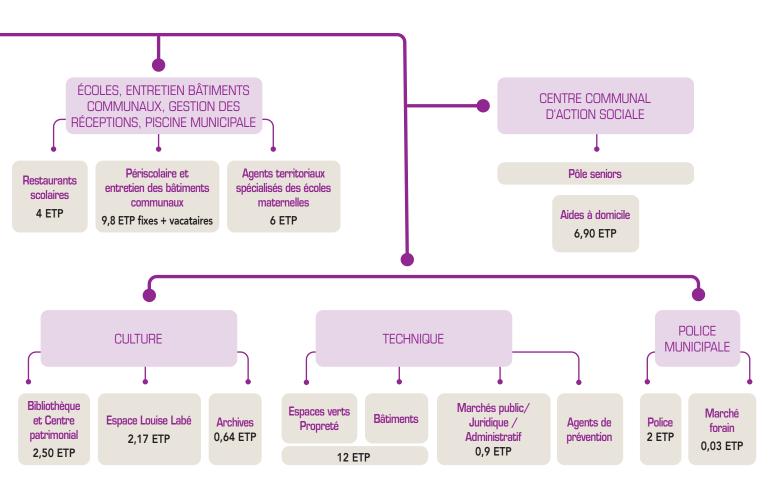
- médico-sociale / Atsem : 3 %

- culturelle : 3 % - police : 2 %

* temps plein ou partiel

- 35 heures / semaine (temps plein)
- 25 jours de congés + 2 jours possible de fractionnement selon la réglementation en vigueur
- Depuis 2018, mise en place d'un compte épargne temps pour les congés non pris.
- Il n'y a pas de jours du maire ni de jours d'ancienneté.
- Moyenne d'âge des agents de la ville : 47 ans
- Moyenne d'âge des agents du CCAS : 51 ans
- Âge légal de départ à la retraite : 62 ans avec un maintien en activité possible jusqu'à l'âge de 67 ans.

Organigramme des services de la ville





Adjoint à l'administration générale depuis 2014, je veux profiter de cette place qui m'est offerte pour saluer l'engagement et le professionnalisme des 90 agents qui composent notre collectivité.

Issu de l'entreprise, j'ai très vite, en accord avec Pierre Ballesio, voulu réduire les oppositions entre le privé et le public, en proposant aux agents et à leurs représentants syndicaux de considérer que dans un cas comme dans l'autre nous sommes toujours au service de quelqu'un, usager ou client.

Certes les règles de fonctionnement sont différentes.

Pour autant nous nous employons à promouvoir un dialogue social de qualité, en mettant en avant les compétences relationnelles autant que les compétences techniques, en reconnaissant le mérite et en visant toujours le bien-être des équipes.

C'est ainsi qu'en quelques mois, en 2017, nous avons négocié un accord sur l'amélioration du régime indemnitaire, et début 2021 un accord sur le télétravail.

Parallèlement, les dépenses de personnel consommant un peu plus de la moitié du budget de fonctionnement de la commune, nous cherchons sans cesse à gagner en efficacité et en efficience, notamment en utilisant toujours mieux les ressources des nouvelles technologies.

En effet, en matière de finances publiques, ce sont bien les excédents du budget de fonctionnement qui alimentent le budget investissement, lequel permet de réaliser des projets structurants pour l'avenir de Saint-Symphorien-d'Ozon et de ses habitants.

Comme celle de notre maire et de tous les conseillers majoritaires, ma porte est ouverte à ceux de nos administrés qui souhaitent converser sur ces sujets, dont les conséquences sur la vie quotidienne de tous sont réelles et visibles.

Horizons 2020

Ce numéro de janvier consacre son sujet central à l'administration générale, qui recouvre en particulier les délégations liées aux ressources humaines et aux finances

On a l'habitude de dire que l'argent est le nerf de la guerre. Peut-on interroger cette évidence populaire pleine de sagesse ? Certes, l'un de nos grands humoristes disait que plus qu'un emploi ce qui intéresse un travailleur c'est un salaire!

Pourtant l'on sait désormais que les gens, qu'ils soient fonctionnaires ou salariés, ont besoin de sens, et que leur moteur quotidien -convoquons cette fois un chanteur célèbre (!)- c'est l'envie, l'envie de se sentir utile, de progresser, de collaborer dans une bonne ambiance.

Reconnaissons toutefois que depuis bientôt deux ans nos conditions de vie, personnelles et professionnelles, ont changé. Ces bouleversements sont venus s'ajouter, pour beaucoup, à des conditions de vie déjà difficiles.

Nul d'entre nous ne reste insensible à la détresse de trop de nos compatriotes, atteints par ce fichu virus ou toute autre maladie, ou frappés par le deuil, le chômage, la solitude. Nous ne pouvons pas davantage ne pas être émus par la misère qui frappe aux portes de la France et de l'Europe, quelles que soient les réponses qu'il faille y apporter.

Ce sont hélas ces situations qui par contraste nous permettent de mesurer la chance qui est la nôtre de vivre dans un pays protecteur, où aucun programme des candidats à la présidentielle qui s'annonce ne propose de revenir sur les mécanismes de solidarité que notre civilisation a créés et maintenus.

Alors en cette année électorale exprimonsnous, dans les urnes en avril et en juin, et à chaque occasion qui nous est donnée.

Et si nous sommes ouverts à toute idée nouvelle, d'où qu'elle vienne, considérons que dans notre village ces occasions existent déjà, et nous vous invitons à en profiter: réunions de quartier, commissions liées à un projet (en ce moment le Plan Local d'Urbanisme), réseaux sociaux (avec mesure et discernement !). De la même facon nous vous invitons à vous investir dans les dispositifs de participation citoyenne.

Tout simplement, dans le respect des gestes barrière et de la courtoisie, rencontrons-nous, traitons nos accords et nos désaccords dans un dialogue apaisé! La porte de vos élus est ouverte.

Enfin plaçons 2022 sous le signe de cette conversation cordiale et républicaine, année que toute l'équipe majoritaire vous souhaite bonne et heureuse, dans la joie du soin que nous prenons de nos proches.

Ozon l'Avenir

En ce début d'année 2022, les élus d'Ozon l'Avenir vous présentent leurs meilleurs vœux les plus sincères. Nous avons une pensée toute particulière pour les Symphorinoises et les Symphorinois qui ont souffert en 2021 et souffrent peutêtre encore. Nous espérons un avenir plus radieux pour eux et pour leurs proches, nous leur assurons de notre soutien et notre solidarité.

Avec les élections présidentielle et législative, 2022 est une année importante pour notre démocratie et nous permettra d'orienter les ambitions nationales pour les cinq ans à venir. Nous vous invitons à vérifier votre inscription sur les listes électorales de la commune, en mairie ou sur service-public.fr, afin de pouvoir exprimer votre suffrage.

Au niveau local, nous aspirons à de nouveaux horizons où la démocratie locale pourra s'exprimer de manière plus sereine et plus transparente. Ces dernières semaines, nous avons noté l'ouverture de la majorité à un débat plus ouvert avec nous, en commission et pour la première fois, dans une réunion à huis clos du conseil municipal. Nous pouvons regretter que les échanges ne soient pas communicables au public.

Comme l'article 72-1 de la Constitution le permet, nous invitons les élus de la majorité à recourir au référendum local sur les grands projets de notre commune, notamment ceux qui engagent fortement ses finances. L'avenir de la piscine municipale ou encore les futures infrastructures scolaires, culturelles et sportives seraient légitimement éligibles à ce type d'expression démocratique. Nous proposons également d'ouvrir les commissions municipales à des collectifs d'habitants concernés par les questions portées à l'ordre du jour, afin qu'ils puissent s'impliquer dans la vie de la commune. Enfin, nous souhaiterions la mise en place de conseils de quartier qui pourraient, à l'aide d'un budget dédié, décider des actions à mener à l'échelle de leur lieu de vie, et proposer des expérimentations nouvelles sur la commune pour prendre un élan citoyen et responsable.

Notre démocratie locale est une richesse car elle est l'expression de notre diversité, le levier qui nous permet d'agir au quotidien. Nous ne nous résignerons pas à l'enfermer dans un cloître municipal mais bien au contraire, nous nous engageons, à vos côtés, à porter vos aspirations pour l'intérêt général de tous, et notamment pour améliorer l'avenir de nos enfants. Tout comme vous, nous croyons en la force du collectif. Nous croyons en vous pour soutenir nos propositions.

Pratique

Hôtel de Ville

►Accueil du public

Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 ; 13 h 30 - 17 h 30

(jusqu'à 18 h 30 le mardi)

▶Service urbanisme : sans rendez-vous le lundi et le mardi (13 h 30 - 17 h 30); sur rdv les autres jours.

▶Carte d'identité & Passeport Sur rendez-vous obligatoire, à prendre via internet.

Bibliothèque

> Ouverture au public

• Mercredi : 10 h 00 - 12 h 00 ; 15 h 30 - 18 h 30

• Vendredi : 10 h 00 - 12 h 00 ; 15 h 30 - 18 h 30

• Samedi : 10 h 00 - 12 h 00

Environnement

▶Sitom Sud Rhône (Syndicat intercommunal du traitement des ordures ménagères)

Tél.: 04 72 31 90 88; www.sitom-sud-rhone.com

• Déchetterie : 1980, route d'Heyrieux

Du 2 novembre au 28 février : lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9 h 00 - 12 h 00 ; 14 h 00 - 17 h 30 mardi : 9 h 00 - 12 h 00

jeudi : 14 h 00 – 17 h 30 > Accès par lecture des plaques

d'immatriculation. Inscription au préalable sur https:// dechetteries-sitomsudrhone.horanet.com. Pour les personnes rencontrant des difficultés, un coupon papier, à renvoyer au Sitom, est disponible en mairie.

Accès possible aux autres

• Collecte des bacs gris (ordures ménagères) : tous les mardis.

• Collecte des bacs jaunes (tri sélectif) : un mercredi sur deux.

> Bons de commande bacs gris, composteurs / Subventions récupérateurs d'eau : en mairie ou sur www.saintsymphoriendozon.fr

Contacts urgences

▶Depuis un téléphone portable : 112

▶Samu: 15 ▶Police: 17 ▶Pompiers: 18

▶Gendarmerie 29, avenue des Portes de Lyon

Tél.: 04 78 02 71 20

▶Police municipale : poste en mairie Tél.: 04 78 02 36 36

Tous les vendredis, 7 h 00 -12 h 00, place du Marché et place Cinelli

Travaux extérieurs

▶Tonte de la pelouse, taille d'une haie... c'est autorisé : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30 ; le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 ; le dimanche et les jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Retour en images



Noël musical

Les familles étaient au rendez-vous du Noël de la crèche La Coccinelle, accompagnée de sa consœur La Belette bleue. Des festivités en chansons avec la compagnie P'tites Feuilles, sans oublier la présence du Père Noël. Le clou du spectacle : prise de photos, distribution de papillotes et remise d'un livre aux enfants.



Tout feu tout flamme

Les festivités du 8 décembre auront été marquées par un nouveau spectacle son et lumière, la présence de cracheurs de feu et 8 décembre la descente en rappel du Père Noël depuis le clocher de l'église. Une édition qui aura réchauffé les cœurs.

Colis de Noël 6 > 10 décembre

Le Centre communal d'action sociale a mis en place une semaine de permanence pour les seniors symphorinois. Les septuagénaires et plus ont pu bénéficier de colis gourmands salés-sucrés, remis gracieusement à l'occasion des fêtes de fin d'année.



Renaissance

3 décembre

Le Téléthon est revenu à Saint-Symphorien-d'Ozon! L'ouverture officielle s'est faite en présence d'Annaëlle Deshayes, joueuse lyonnaise et



La manifestation a démarré par une course parents-enfants et s'est poursuivie par des concerts et des démonstrations sportives à l'espace internationale de rugby. Louise Labé. L'organisation a mobilisé une quinzaine d'associations et une dizaine de commerces locaux. 2 171 euros ont été récoltés grâce à la générosité du public. Merci à tous et à l'année prochaine !

Téléthon 2021 MJC Ozon Courir Ozon Danses Quatuor de saxophones Aria SKD Karatie Val d'Ozon Tennis de table Vocalizon Aikido club APE école des Marais APE école du parc Atelier danse La Luynes CS Ozon Basket Gym Dans' Harmonie des enfants de l'Ozon Les Crampons Aiguilles Monsieur Loyal alias Bernard Bonin Areiler Michaud Berlioz boulangerie pâtisserie Cathy Tranchant Foret & Catherine Joly, graphistes La Maison Verte Maison Félix Mia Pizza Olympique Sono Pizzeria Sauveur



Éveil

La ville a offert deux spectacles à tous les écoliers 16 > 26 novembre symphorinois. 24/42 ou le souffle du mouflet a été joué devant 518 élémentaires sur quatre représentations scolaires, accompagnées de moments d'échanges avec les comédiens. La Boîte à gants a réuni 254 maternelles sur trois représentations, le tout à l'espace Louise Labé.

Culture et associations

cinéma



Mar. 4 Les Choses humaines



Ven. 7 Les Tuche 4



Mar. 11 House of Gucci (VOST)



►Mar. 18 Un héros (VOST)



Ven. 21 Madeleine Collins



Mar. 25 Mes Frères et moi

> Séances à 20 h 00 à l'espace Louise Labé

Complet!

Les Décaféinés lancent une machine

> Ven. 14 à 20 h 30



[Complet! Les Goguettes

en trio mais à quatre

> Ven. 28 à 20 h 30



Les événements du mois Bibliothèque

Découvrez les animations proposées pour la 6° édition des Nuits de la lecture « Aimons toujours ! Aimons encore ! »

Et si vous déclariez votre amour à celles et ceux qui vous Déclarez votre flamme ! sont chers... ou à vos bibliothécaires ! Envoyez vos lettres, poèmes, créations d'amour à la bibliothèque du pays de l'Ozon de votre choix... qui se fera un plaisir de les afficher. > du 1er au 22 janvier

Découvrez une sélection de premiers romans actuels. Comité de lecture Échangez, débattez, partagez vos avis en toute convivialité.

> jeudi 20 à 20 h 00 / entrée libre

Quiz « L'amour sous toutes les coutures »

Testez vos connaissances en participant à un jeu sur l'amour et la littérature, le cinéma, la musique.

> vendredi 21 à 19 h 00 / 12 ans > adulte gratuit, sur inscription seul ou par équipe !

Programme complet: bibliotheques.pays-ozon.com

Céline Laurens présentera son premier roman Là où la caravane passe.

> mardi 18 / sur inscription

> mercredi 26 à 10 h 30 / jusqu'à 3 ans - entrée libre ► Lectures enfantines

Testez votre orthographe et votre grammaire !

> samedi 29 à 14 h 00 à l'Orangerie / 12 ans > adulte sur inscription

En janvier, elle portera sur « les formes dans la nature » : la spirale de la coquille, les hexagones de la cire des abeilles... Une occasion de s'émerveiller sur la beauté de ces formes, à la géométrie souvent parfaite, mais aussi de les expliquer et de les comprendre.



[L'agenda des assoc.]

Vos manifestations sur les supports municipaux

Communiquez sur vos manifestations : formulaire de demande en ligne sur www.saintsymphoriendozon.fr, rubrique Mes demarches.

Une adresse unique pour toutes les demandes des associations : association@saintsymphoriendozon.fr

Pour une parution dans Saint-Sym'Info de février, envoyez-nous vos informations jusqu'au 10 janvier.

La Villa Louvier : on y va ?

Découvrez l'exposition sur Saint-Symphorien-d'Ozon : histoire, ses savoir-faire traditionnels, ses milieux naturels. Les panneaux sont complétés par des films, des objets et un livret d'accompagnement remis à l'entrée. L'escalier est consacré à la

Actuellement, une exposition de photos retrace les travaux du famille, au domaine et à l'usine Dupoizat. site qui accueille aussi le centre de loisirs dans ses bâtiments

> Ouverture les mercredis, samedis et 1er dimanche du mois, de 14 h 00 à 17 h 00 www.lavillalouvier.fr / entrée : 3 € ; – de 12 ans,

PMR : gratuit ; famille : 6 € ; étudiant : 2 € ; groupe jusqu'à 15 personnes : 30 €

